

En bref...

La fête des aînés

Le 5 janvier 2014 s'est déroulée la fête des aînés dans notre nouvelle salle. Le repas fut concocté par Laurent et l'ambiance assurée une nouvelle fois par "Mister Animation".

Mme SCHREYER, à l'aube de son 100^{ème} anniversaire, a été mise à l'honneur. La commune lui a remis un bouquet floral. La salle fut parfaitement bien décorée pour l'occasion et le service assuré par les Conseillers Municipaux, leurs conjoints ainsi que les agents communaux.



Le Pass Loisirs

Le Pass Loisirs a rencontré un franc succès dans notre salle, lors des derniers congés scolaires.

Un grand merci à l'Association Sportive et Culturelle de Reutenbourg, ainsi qu'à l'Association Sports et Loisirs de Singrist, qui ont permis le bon déroulement des activités.



Cinéma en Plein air

L'Association Sportive et Culturelle, en partenariat avec l'Office du Tourisme du Pays de Marmoutier, ont organisé le 4 juillet dernier, la soirée « cinéma en plein air ». Il s'agissait de la 10^{ème} édition. Le film projeté « Hugo Cabret », fut apprécié par petits et grands. En raison d'une météo incertaine, la projection a eu lieu dans la salle communale. Buvette et petite restauration ont ravi tout le monde. Seule déception : la France a perdu le match de foot, suivi par de nombreux supporter qui était présent devant l'écran plat installé dans la salle.

Prochaines manifestations

- Les animations de la fête nationale se dérouleront le 14 juillet. Elles débuteront cette année sur la Place de l'Eglise, à 19h, avec le discours de M. le Maire. Puis les festivités continueront à la salle communale.
- La fête sportive aura lieu le 24 août prochain. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. VAUT Patrick.

A partir du mois de septembre :

Le Judo Club de Westhoffen pratiquera ses activités sportives les mardis soir, à partir de 18h. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. HUSSER Cédric à cedric.husser@yahoo.fr

L'Association Beoneema Europe-Afrique proposera des cours de zumba et de danse africaine dans la salle communale les lundis entre 18h et 21h15 et les mercredis, pour les enfants, entre 17h45 et 18h30

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec l'association à info@solifaso.com

Etat civil

Mariage :

Félicitations à Elodie MAJORCRYK et Rémy CREMEL, qui se sont dit « oui » le 28 juin 2014.



Bienvenue aux nouveaux arrivants :

*Madame BECHLEM Fadila, Monsieur WEBER Christophe et leurs enfants arrivés le 03/12/2013

* Famille VINCENT Cyril arrivée le 30/04/2014

* M et Mme HAGENMULLER Jérémie arrivés le 08/03/2014



COMMUNE DE REUTENBOURG

N°13 – Juillet 2014

Infos Municipales



Le mot du maire

En mon nom ainsi qu'en celui de l'ensemble des conseillers municipaux, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors de l'élection du 23 mars dernier. La nouvelle municipalité travaillera dans l'intérêt général de la Commune.



Le 28 septembre prochain, se dérouleront les élections sénatoriales. Les sénateurs sont élus dans chaque Département par un collège dit « grands électeurs » comprenant notamment des représentants des Conseillers Municipaux. Dans notre commune un seul délégué est désigné. Le Conseil Municipal m'a confié cette charge le 20 juin dernier. Lors de cette réunion, j'ai fait part de mon intention de voter pour la liste présentée par la Majorité Alsacienne. Je suis d'avis que tout grand électeur se doit de faire connaître à la population qu'il représente le vote qu'il émet.

Notre Commune compte aujourd'hui 401 habitants (chiffres du dernier recensement). Notre village a accueilli récemment 6 habitants supplémentaires (voir photo d'encadrement). Pour faire leur connaissance il faut se rendre dans la Rue des Vergers où ils ont établi domicile au sommet d'un poteau électrique. Nous espérons qu'ils se plaisent à Reutenbourg et qu'ils reviendront tous les ans, après avoir migré pour la période hivernale vers les climats moins rigoureux.

Bonne vacances et bonne lecture à tous.

Frédéric GEORGER
Maire de Reutenbourg

PERMANENCES :

Ouverture au public du secrétariat de mairie :

lundi et jeudi de 18h à 19h30

1^{er} samedi du mois de 9h à 10h30

(suppression du lundi à compter du 1^{er} septembre)

Permanences du Maire :

le jeudi soir de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous.

Permanences des Adjoints (sur rendez-vous uniquement) :

* LEHMANN Claude (03.88.71.43.69)

* VAUT Patrick (03.88.70.89.65)

Association

Association Sportive et Culturelle : Président M. VAUT Patrick 03.88.70.89.65

Le 1^{er} mai dernier l'Association a organisé une marche à travers champs via Lochwiller et Schwenheim en passant par le cimetière Juif. Les marcheurs avaient rendez-vous sur le Parking de la salle à 8h15. Malgré la météo timide, une cinquantaine de personnes ont pris part à cette marche conviviale.

Quand aux passionnés de vélo ils se sont retrouvés à 9h30. Une douzaine de cyclistes sont partis de Reutenbourg pour rejoindre la zone humide près de la station d'épuration ainsi que le cimetière juif situés sur le ban de Schwenheim. A midi, tous se sont retrouvés ainsi qu'une cinquantaine de personnes supplémentaires, pour prendre un repas en commun concocté et servi par les membres bénévoles de l'Association Sportive.



L'Association vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine.

Les travaux à la salle

Travaux boulodrome

Au cours de la dernière séance du Conseil Municipal a été décidé d'organiser une journée de travail bénévole. En effet, afin de réduire le coût d'une prestation, les Conseillers Municipaux et les membres de l'Association Sportive, ont levés leurs manches pour poser 25 mètres linéaires de clôture le long du boulodrome.

Grand merci à tous les participants.



L'amélioration de l'entrée

La Commune remercie la Roseraie BARTH de Lochwiller pour la fourniture gratuite de 270 rosiers, ainsi que les bénévoles qui ont réalisés la plantation.



Escalier

Pour permettre un meilleur accès vers l'aire de jeux, un escalier a été confectionné par l'entreprise EHRHART Rémy de Thal-Marmoutier.



Le budget communal

Recettes		Dépenses	
FONCTIONNEMENT			
Impôts	36 923,00 €	Charges générales	42 060,00 €
Dotations Etat	95 605,00 €	Charges & salaires	30 750,00 €
Produits des services	12 999,97 €	Gestion courante	23 100,00 €
Autres	17 000,00 €	Charges exceptionnelles	200,00 €
Résultat reporté	3 803,03 €	Atténuations de produits	13 130,00 €
		Dépenses imprévues	0,00 €
		Intérêts	2000,00 €
		Amortissement	51 437,00 €
		Versement à l'investissement	3 654,00 €
Total	166 331,00 €	Total	166 331,00 €
INVESTISSEMENT			
Subventions d'investissement	169 000,00 €	Opérations d'équipement	245 454,00 €
Dépôts et cautionnement	20 000,00 €	Dépôts et cautionnement reçus	1 500,00 €
TLE + récupération TVA	25 530,00 €	Dépenses imprévues	22 667,00 €
Amortissement	51 437,00 €	Charges transférées	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	3 654,00 €	Immobilisations corporelles	0,00 €
		Restes à réaliser 2013	67 614,00 €
Excédent de fonctionnement	281 823,36 €		
		Solde d'investissement reporté	214 209,36 €
Total	551 444,36 €	Total	551 444,36 €

Informations pratiques

Ecole

A partir de la rentrée 2014/2015, suite à la réforme des rythmes scolaires, les horaires de classe des écoles élémentaire et maternelle se déclinent comme suit :

Lundi, Mardi et Jeudi	Mercredi et Vendredi
Matin : 08h15 à 11h45	Uniquement le matin de 08h15 à 11h45
Après Midi : 13h40 à 15h50	

Site internet

Un nouveau site internet a été mis en ligne par la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier – Sommerau. En plus, des renseignements généraux sur la Communauté des Communes, vous y trouverez également des informations sur chacune des 10 communes membres.

L'adresse de ce nouveau site est :
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu/>



Permanences du secrétariat de mairie : La mairie sera fermée du 25 août 2014 au 10 septembre 2014 inclus. A compter du 1^{er} septembre, les permanences du secrétariat auront lieu le jeudi 18h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 09h à 10h30. La permanence du lundi ne sera plus assurée.

Location de la salle plurifonctionnelle : Le prix de location de la salle est de 300 € pour le week-end. Les charges seront facturés en sus. Les réservations sont prises par le secrétariat de mairie pendant les heures de permanences.